



Objectif M'auto

LA SOLUTION RAPIDE POUR TOUS VOS PERMIS

PASSERELLE PERMIS MOTO A2 VERS A 289 € TTC

**Conduite des motocyclettes
d'une puissance supérieure à 35 KW**

FORMATION DE 7 HEURES COMPRENANT

2h de module théorique

3h** pratique hors circulation

2h** en circulation

Délivrance de l'attestation passerelle par ANTS

La formation peut être suivie dans un délai de 3 mois avant la date d'anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire. Cette formation s'inscrit dans une démarche « post-permis » et notamment pour la pratique sécuritaire d'une motocyclette, en travaillant sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Modalités de paiement :

La formule est payable au comptant à la réservation ou en 3 ou 4 fois par CB avec 39€ de frais de paiement fractionné (hors agios supplémentaires liés au financement)

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER AU FORMAT PDF

E-photos agréées (front, oreilles et cou dégagés, pas de lunettes ni piercing)

Photocopie recto/verso CNI, passeport ou titre de séjour en cours de validité

Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

(EDF, Tel fixe ou mobile, quittance non manuscrite), seules les factures sont acceptées

Photocopie du permis de conduire

Pour les 17 / 25 ans : photocopie de la journée d'appel ou de la convocation

Moins de 21 ans : photocopie de l'ASSR2 ou de l'ASSR1 de la classe 6 ème à 4 ème

HORAIRES AGENCE

Du lundi au vendredi 10h à 13h et de 14h à 19h

Le samedi matin sur rendez-vous

COURS DE CONDUITE

Du lundi au vendredi de 07h à 20h

Le samedi matin de 07h à 13h